

COMPTE RENDU DE LA SEANCE **DU 07 AOÛT 2008**

L'an deux mille huit et le sept Août à 21 H, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les lieux habituels de ses séances, sous la présidence de Monsieur Cyril COTONAT, Maire.

Date convocation: 31/07/08

Etaient présents : Mmes. DOMERC Valérie. NABOS Sylvie. DUFFAU Eliane. Mrs COTONAT Cyril. TORRENT Georges. BONNEMAISON Jean-Luc. CAZENEUVE Luc. LILLE Franck. ESQUERRA Jean-Michel. QUAGLINI Philippe.

Excusés : LAVILANIE Jacky.

Madame NABOS Sylvie a été élue secrétaire de séance.

➤ **Intervention de Madame Stéphanie ALBERTEAU, directrice du SIVOM Miélan/Marciac**

Une plaquette de présentation du SIVOM a été remise à chacun.

Mme ALBERTEAU a expliqué les différents points, à savoir :

- les compétences (obligatoire pour la voirie et à la carte pour les bâtiments, les espaces publics et cimetières et le transport à la demande).
- Les moyens humains (30 personnes)
- Les moyens matériels
- Les possibilités statutaires
- Les participations financières aux frais de fonctionnement
- Les modes de calcul des acomptes et du solde pour les travaux réalisés

Concernant la voirie, compte tenu que l'employé communal assure le fauchage, il serait judicieux de mettre en place une convention de mise à disposition de l'employé communal au SIVOM.

Madame ALBERTEAU nous informe que le débroussaillage sera assuré par le SIVOM sur notre commune, à partir du 18 Août et ce pour une durée de 3 jours. Reste à déterminer les zones à débroussailler en priorité...

Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers ont remercié Madame ALBERTEAU pour la qualité de sa prestation.

➤ **Devis pour barrières et jardinières**

Monsieur le Maire propose deux devis concernant :

- le remplacement de la barrière devant le foyer : 169,98 € TTC chez Sarramejean
- l'acquisition de quatre jardinières : 563,17 € TTC chez Direct Collectivités

Le Conseil Municipal accepte ces deux devis.

➤ **Devis pour élagage + taille des Thuyas**

Monsieur le Maire a contacté 3 professionnels à savoir :

- M. Sanguinet de Bourréac
- M Domingues de Caixon
- M Boulanger de Soublecause

A ce jour seul M. Sanguinet a répondu, le montant H.T du devis s'élève à 2256 €, ramené à 1830 € (H.T) si nous acceptons la totalité du devis détaillé ci-dessous :

- taille haies de thuyas (réduite à 5 M de haut) = 1070 € *H.T*
- taille acacia d'Amérique = 500 € *H.T*
- nettoyage bois morts, dégagement deux tilleuls et deux platanes = 686 € *H.T*

Le Conseil Municipal approuve le devis pour sa totalité.

➤ **Corvées à prévoir pour le Conseil Municipal**

- Elagage d'un chêne au cimetière de St André
- Rangement livres de l'église St Laurent (1^{er} étage)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 0H30

Ont signé aux registres les membres présents